

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LA MÉNITRÉ, se sont réunis à l'Espace Culturel de la Méritré, à titre exceptionnel (la salle de réunion de la Mairie ne permettant pas de respecter les règles de distanciation physique imposées pour éviter les risques de propagation du COVID-19), sur convocation en date du 16/07/2020, qui leur a été adressée par le Maire.

Conseillers municipaux présents : 17

Mmes et MM. Tony GUÉRY, Yves JEULAND, Isabelle PLANTÉ, Michel LEBRETON, Pascale YVIN, Clarisse NOURRY, Isabelle NICOLAS, Christine LESELLE, Guillaume BROSSARD, Cristina PEDRERO-MILLOT, Anne GRIMAUT, Yohann RENAUDIER, Laurent MERAUT, Isabelle LAMÉ, Jackie PASSET, Roger DELSOL, Catherine DAZZI-RIVIERE

Conseillers municipaux absents excusés : 2

MM. Benjamin LABA, Ludovic LAMBERT

Pouvoirs :

M. Benjamin LABA à Tony GUÉRY

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Administration générale

3. Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : proposition aux services fiscaux d'une liste de commissaires
4. Anjou Fibre : convention d'occupation temporaire du domaine privé pour installation d'un sous-répartiteur optique (SRO)
5. Communauté de communes Baugeois Vallée - commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : désignation de 2 membres
6. Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) - commission géographique : désignation de 2 membres

Divers

7. Décisions du Maire prises sur délégation du Conseil Municipal
8. Questions diverses

1) NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal nomme M. Michel LEBRETON pour remplir les fonctions de secrétaire.

2) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 17 juin 2020.

ADMINISTRATION GENERALE

3) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) : PROPOSITION AUX SERVICES FISCAUX D'UNE LISTE DE COMMISSAIRES (DCM N°07/2020-35)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des règles de composition de la commission communale des impôts directs, conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts.

Le Conseil Municipal doit proposer au Directeur des Services Fiscaux une liste de 32 personnes (16 titulaires et 16 suppléants) choisies parmi les différentes catégories de contribuables de la commune, si possible représentatives des diverses activités socioprofessionnelles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

⇒ Propose les personnes suivantes pour être membre de la CCID :

Maire : Tony GUÉRY

Titulaires (16/16) : Yves JEULAND – Michel LEBRETON – Jackie PASSET – Jean PRIETO – Claude MAINGUY – Andrée MOREAU – Clarisse NOURRY – BOIGNE Didier – Vincent FOURNERET – Benjamin LABA – Cristina PEDRERO-MILLOT – Christine LESELLE – Isabelle VERNIOLLE – Isabelle PLANTÉ – Philippe ROEGIERS – Pascal NICOLAS

Suppléants (16/16) : Isabelle NICOLAS – Annie BRETAGNON – Pascal GUILLOT – Ludovic LAMBERT – Pascal ORGEREAU – Cathia BAILLIF – Karine LEROY – Anne GRIMAUULT – Yohann RENAUDIER – Jean-François DUTERTRE – Gilbert COICAULT – Christine PAUVERT – Pascale YVIN – Roger DELSOL – Loïc ROINE – Isabelle LAME

⇒ Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut Yves Jeuland 1^{er} adjoint, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

La Communauté de Communes Baugeois-Vallée délibèrera en septembre prochain pour proposer des noms de commissaires titulaires et suppléants aux services fiscaux.

2 représentants pour La Ménitré :

. Titulaire : Yves JEULAND

. Suppléant : Michel LEBRETON

4) ANJOU FIBRE : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PRIVE POUR INSTALLATION D'UN SOUS-REPARTITEUR OPTIQUE (SRO) – (DCM N°07/2020-36)

4) ANJOU FIBRE : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PRIVE POUR INSTALLATION D'UN SOUS-REPARTITEUR OPTIQUE (SRO) – (DCM N°07/2020-36)

Vu la proposition de convention d'occupation temporaire d'occupation du domaine privé communal entre la commune de La Ménitré et la société Anjou Fibre nécessaire à l'implantation d'un Sous-Répartiteur Optique (SRO) dans le cadre du déploiement de la fibre optique ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ Accepte l'implantation d'un SRO sur la parcelle communale cadastrée section B numéro 351, sise 2 ter Rue de la Vallée ;
- ⇒ Valide les termes de la convention d'occupation temporaire d'occupation du domaine privé communal, d'une durée de 25 ans ;
- ⇒ Considérant l'intérêt général lié au déploiement de la fibre optique, accepte que cette occupation soit consentie à titre gratuit ;
- ⇒ Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut Yves Jeuland 1^{er} adjoint, à signer la convention correspondante avec la société Anjou Fibre, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

5) COMMUNAUTE DE COMMUNES BAUGEOIS VALLEE - COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) : DESIGNATION DE 2 MEMBRES (DCM N°07/2020-37)

Vu la délibération de la Communauté de communes Baugeois Vallée du 16/07/2020 fixant la composition de la CLECT à deux représentants par commune membre ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ Propose MM. Tony GUÉRY et Yves JEULAND pour être membre de la CLECT de la Communauté de communes Baugeois Vallée ;
- ⇒ Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut 1^{er} adjoint, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

6) SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS (SMBAA) - COMMISSION GEOGRAPHIQUE : DESIGNATION DE 2 MEMBRES (DCM N°07/2020-38)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ Désigne les représentants suivants pour siéger à la commission géographique du SMBAA :
Titulaire : Michel LEBRETON
Suppléant : Yohann RENAUDIER
- ⇒ Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut 1^{er} adjoint, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

7) INFORMATIONS DIVERSES

- **Vie associative : forum sur le marché du samedi matin**

Il est proposé aux associations de la commune de tenir un stand sur le marché du samedi matin les :

- . 29/08 : créneau plus particulièrement dédié aux associations sportives
- . 19/09 : créneau dédié à l'ensemble des associations.

L'objectif étant de faire connaître aux Ménétréens les associations de leur commune, de permettre d'échanger et de procéder aux inscriptions.

En parallèle, le forum des associations de Mazé-Milon, La Méritré, Les Bois d'Anjou et Beaufort en Anjou se tiendra cette année à Mazé les 4 et 5 septembre prochain.

- **Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** pour les dommages causés par le phénomène de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols sur l'année 2019 refusée.

- **Jeunesse : Conseil Ménétréen de la Jeunesse**

Isabelle LAMÉ et Christine LESELLE, élues en charge du comité jeunesse présentent le projet de mise en place d'un CMJ dont les grands objectifs seront les suivants :

- . Donner la parole aux jeunes – les mettre en valeur ;
- . Faire découvrir aux jeunes l'environnement d'une collectivité ;
- . Créer du lien entre les écoles (élèves et enseignants), l'espace jeunesse...
- . Ouvrir les jeunes à d'autres horizons via des partenariats, des rencontres avec d'autres jeunes en France et à l'étranger ;
- . Programmer des activités qui rassemble, écologiques et citoyennes ;
- . Proposer au Conseil Municipal 1 projet par an.

Le Maire

Tony GUÉRY

